

TONNERRE DE BREST

Journal des comités de marins

editorial

Coucou ! C'est encore nous !!!

" Nous " ? Ce sont des marins, comme toi, qui avons décidé de nous regrouper pour discuter de nos problèmes, pour ne pas rester isolés pendant cette année au sapin, pour nous battre... pour crier tout fort ce que représente pour nous cette année de déracinement :

- . quand tu arrives à l'armée, du jour au lendemain, tu dois vivre avec 280 francs par mois. Du jour au lendemain, tu perds ta liberté et tu dois obéir à tous les petits chefs, et bien souvent, ne rien faire d'utile
- . tu vas te retrouver éloigné de ton domicile, et bien souvent à plusieurs centaines de kilomètres
- . tu vas subir les brimades, les vexations les humiliations quotidiennes (à commencer par la coupe de cheveux !)
- . on va te faire à longueur d'année un chantage permanent aux permissions ("si tu ne fais pas ton boulot correctement"... " si ta piaule n'est pas propre...")
- . tu vivras dans un monde complètement à part de la société, où l'on te privera de toutes les libertés dont tu bénéficies dans le civil (liberté d'opinion, d'expression, d'organisation...)
- . tu vivras la majeure partie du temps dans des conditions d'hygiène et de sécurité inacceptables dans le civil

Et le reste du tableau est loin d'être brillant !

C'est pour lutter contre tout cela que nous nous sommes organisés en Comités de Marins.

- . Mais nous ne sommes pas seuls
il existe des dizaines de Comités de soldats en France et en Allemagne
- . Mais nous ne sommes pas isolés
nous avons le soutien des syndicats de travailleurs et des organisations de gauche



NE JETTE PAS CE JOURNAL !
LIS-LE , FAIS-LE CIRCULER AUTOUR DE TOI, DANS TA CHAMBREE, DANS TON SERVICE !
SI ON TE PREND AVEC DIS QUE TU ALLAIS LE PORTER A TON BIDEL



- Mais nous ne sommes pas les premiers en 1974, il y a eu "l'Appel des Cents" et ses milliers de signatures
- en 1975 il y a eu des manifestations d'appelés, dans la rue, en uniforme, à Draguignan et Verdun
- en 1977 et 1978 il y a eu la pétition nationale pour le droit aux permis réguliers et aux transports gratuits

Toutes ces luttes ont contraint le gouvernement à lâcher un peu de lest (augmentation de la solde et un voyage gratuit par mois).

Soutenus par les syndicats et les organisations de gauche, nous nous battons pour :

- le libre choix de la date et du lieu d'incorporation entre 18 et 25 ans
- une solde décente (et pas une aumône !)
- les transports complètement gratuits sur toutes les lignes S.N.C.F.
- des permissions régulières et hebdomadaires (droit à 48 heures de repos)
- les libertés d'expression et d'organisation
- le droit à l'hygiène et à la sécurité
- le droit à l'objection de conscience
- la dissolution de la Sécurité Militaire (véritable police politique) et des tribunaux militaires (TPFA)

Si nous n'apparaissions pas au grand jour, tu t'en doutes, c'est parce que ce droit ne nous est pas reconnu et que cela nous coûterait 60 jours d'arrêts.

Mais, chambre par chambre, service par service, comme nous, tu peux t'organiser pour lutter.

REJOINS NOTRE LUTTE , REJOINS LES COMITES DE MARINS !

MARINS , TOUS UNIS CONTRE LA HIERARCHIE MILITAIRE !

LES CONGES

Trois ou quatre week-end prolongés pour compenser, dans le meilleur des cas, une bonne douzaine de week-end de service, cloîtrés dans nos prisons, telle est la conception très particulière qu'a l'armée vis à vis de la récupération.

Cette idée est pour le militaire de carrière une utopie, elle n'a pas de raison d'être quand il s'agit de défendre la patrie, elle ne constitue qu'une tolérance, un énorme cadeau que l'on veut ou non accorder aux bons petits soldats.

Pourtant, il s'agit bel et bien d'un droit; jusqu'à quand allons-

APPELES ,

Une instruction en date du 18 février 1975 vous permet de bénéficier d'un secours financier de la Marine Nationale. Les circonstances et le montant de cette allocation est laissés à l'entière discrétion du commandant de l'unité. Il peut vous demander des pièces justificatives (quittance de loyer par exemple) de la situation que vous invoquée pour percevoir la dite allocation.

N'HESITEZ PAS , FAITES-EN LA DEMANDE !!!



DROIT
AUX

PERMS!

06.1980

NUMÉRO SPÉCIAL

TONNERRE DE BREST

JOURNAL DES COMITÉ DE MARINS DE BREST

SOLDAT, SOUS L'UNIFORME TU RESTES UN TRAVAILLEUR.

Depuis l'appel des Cent en 1974, le mouvement des soldats a fait parler de lui :

- en 1975, il y a eu des manifestations de rue, d'appelés en uniforme, à Graguignan et Verdun ;
- en 1977 et 1978, des milliers de soldats signent une pétition réclamant les transports gratuits et le droit aux permissions régulières ;
- au cours de ces années, il y a eu la création de dizaines de comités de soldats dans toute la FRANCE et en ALLEMAGNE.

Ce journal «**TONNERRE DE BREST**», est le journal des comités de marins de Brest qui regroupent des appelés et des jeunes engagés décidés à rompre l'isolement et à se battre pendant leur passage à l'armée pour l'obtention des droits démocratiques.

NOUS DÉNONÇONS :

- l'armée, briseuse de grèves (éboueurs, aiguilleurs du Ciel, PTT, etc...)
- les menaces constantes de guerre ;
- les interventions colonialistes en Afrique ;
- la militarisation à outrance (île Longue, Chateaulin, Plogoff ?)
- la course à l'armement et au nucléaire ;
- l'embrigadement de la jeunesse.
- Nous **n'acceptons pas** qu'au nom de la «**défense de la patrie**» on nous prive de nos droits et de nos libertés les plus élémentaires ;
- Nous **n'acceptons pas** les brimades, les vexations, les humiliations quotidiennes que l'on nous fait subir ;
- Nous **n'acceptons pas** cette ambiance débilante qui veut faire de nous des êtres soumis et passifs.

C'EST POURQUOI, NOUS NOUS ORGANISONS ET REVENDIQUONS

- **une solde décente (comment peut-on vivre aujourd'hui avec 9,50 F. par jour) ;**
- **des permissions régulières et hebdomadaires ;**
- **la gratuité des transports sur l'ensemble des lignes SNCF ;**
- **le droit à l'hygiène et à la sécurité ;**
- **la diminution du service national ;**
- **le droit à la résiliation de lieu, sans conditions, pour les engagés ;**
- **le libre choix du lieu et de la date d'incorporation entre 18 et 25 ans ;**
- **la liberté d'opinion, d'expression, d'organisation pour pouvoir nous défendre ;**
- **le droit à l'objection de conscience ;**
- **la dissolution de la sécurité militaire (véritable police politique) et des TPFA (tribunaux militaires).**

L'absence totale de ces droits et la menace de soixante jours de prison nous obligent aujourd'hui à nous regrouper clandestinement.

ORSEC.RAD. ORSEC.POLMAR:même combat

- Le plan POLMAR peut paraître une solution à la marée noire : il est en fait très facile de comprendre son vrai rôle et son utilité : surtout quand on l'a vécu.
- Le plan POLMAR, c'est l'organisation de secours avec des moyens déjà existants (pompiers, équipements, commerçants, matériels, crédits, armée...).

Parlons de ce qui nous concerne : l'utilisation de l'armée comme une force de travail et les conditions que cela implique :

- une journée de travail qui commence par le rapport et l'arrivée à la plage vers 8 heures, équipés de cirés, bottes et lunettes rapidement mazoutés ;
- les gradés, véritables garde-chiourmes, vêtus, eux de cirés étincelants de propreté, n'ont aucune compétence, ni soutien technique... et ne savent dire que « allez les mecs, au boulot » ;
- cette incompétence nous amène à ramasser du goémon non pollué, à ramasser des crottes de pétrole éparses sur le sable, alors que sur 10 cm de profondeur, on peut lire le passé de ces côtes = 78 : AMOCO ; 80 : TANIO ;
- on nous fait laver les plages propres et délaissées les plages engluées car non fréquentées ;
- la majeure partie de notre travail consiste à nettoyer les rochers, sans pour autant ramasser le pétrole qui en découle = on ne fait qu'étaler le pétrole sur les autres rochers tout comme sur nos visages ;
- nos conditions d'hébergement sont lamentables = dans une école (dont les cours se poursuivent), entassés dans des « chambrées » de 3 rangées de 10 lits se touchant ;
- tout ceci pour 5 F. de l'heure, 1 sandwich plus 2 boissons et une douche quotidienne relativement hebdomadaire ;

L'utilisation de l'armée est pratique pour le déroulement de ce plan :

- l'impossibilité pour nous, de refuser ce travail (on ne nous demande pas notre avis) ;
- des conditions d'hygiène et de travail inacceptables dans le civil ;
- une main d'œuvre très, très bon marché.

De plus le Plan POLMAR est un plan très coûteux = 200 F. environ par rocher, des régiments qui viennent d'Allemagne, du Sud de la France, de la Région Parisienne ; des pompiers qui parcourent plus de 100 Kms dans l'unique but de nous ravitailler en eau.

En bref, un matériel très coûteux et qui reste pourtant peu efficace.

QUELLE EST LA NÉCESSITÉ DU PLAN POLMAR ?

- C'est un abus de confiance ;
- en brassant beaucoup de vent, on veut nous faire croire à un plan miracle : « Bretons, ne vous inquiétez pas : à la prochaine marée noire, il y aura un prochain plan Polmar, et nous reviendrons encore une fois ».

Le plan POLMAR n'est qu'une façade à la réaction de l'opinion publique.

Il est inefficace et veut donner bonne conscience aux populations sinistrées.

SI LE PLAN POLMAR EST CE QU'IL EST à la MARÉE NOIRE, QUE SERAIT «ORSEC-RAD» FACE A UNE CATASTROPHE NUCLÉAIRE : DORÉNAVANT NOUS AVONS DE BONNES RAISONS DE REDOUTER LES PLANS ORSEC.

- Pour des conditions d'hygiène correcte et une véritable surveillance médicale ;
- pour le droit de ne pas cautionner ce Plan Bidon ;
- pour une rémunération décente ;
- pour de bonnes conditions d'hébergement humaines.

NON AU GASPILLAGE ET A LA GABEGIE !!!

Anti-nucléaires, anti-marée noires, Soldats SOLIDARITÉ

Victimes de la marée noire, Soldats SOLIDARITÉ

Sous l'uniforme, nous restons des travailleurs, et en tant que tels, nous choisissons de lutter en liaison avec les organisations syndicales : FEN, CGT, CFDT, parce qu'elles seules, ont su unir les travailleurs et obtenir la satisfaction de leurs droits.

Nous avons également le soutien actif des organisations politiques de Gauche de BREST : POF, PS, UDB, PSU, LCR.

plages écologiquement, mais satisfait les profits des stations balnéaires.

COMITE DE SOLDATS DU 16° R.A. DE MELUN

appelés, ne nous trompons pas d'adversaires

Dans le numéro 1 de "Tonnerre de Brest", l'article 1 de nos statuts précisait que le Comité était ouvert à tous les appelés, jeunes engagés (mais non rengagés).

Tous les jours, nous sommes tentés, devant la connerie de la hiérarchie militaire, de considérer tous les engagés comme des crevures :

. même s'il est vrai qu'il existe quelques jeunes engagés, qui, dès qu'ils ont leurs galons de B.E. ou Q.M., se croient obligés de frimer et sont prêts à tout pour fayoter

. même s'il est vrai que beaucoup d'officiers-mariniers n'ont rien d'autre à faire à longueur de journée que de nous emmerder pour n'importe quoi, il y a quand même tous les autres (matelots, Q.M., certains chefs et patrons ?) qui refusent de jouer ce jeu-là et c'est vers ceux-là que nous voulons aller.

NE TOMBONS PAS DANS LE PIEGE DE LA DIVISION QUE NOUS TEND LA HIERARCHIE

Beaucoup se sont engagés parce que les études ne marchaient pas trop bien ou qu'ils en avaient marre, parce qu'avec le chômage croissant il est difficile de trouver un emploi, ou tout simplement parce qu'à 16-17 ans, on peut très bien se faire embobiner par la propagande militaire, le désir de voir du pays !!!

Beaucoup ne savent pas ce qu'est l'armée et déchantent rapidement, plusieurs vont tenter la réforme ou la résiliation de lien (mais ce n'est

pas facile !), et la majorité va tranquillement attendre en essayant de ne pas se faire remarquer.

Mais en 5 ans, à l'armée, on apprend vite à devenir fainéant, à picoler, à ne pas trop réfléchir, et en plus, la carotte est là : le passage au grade supérieur, la paie, les primes...

Alors bien souvent, certains se disent qu'il vaut mieux faire 15 ans pèpère jusqu'à la retraite :

- . soit que l'armée en ait des cens
- . soit par lassitude
- . soit par sécurité d'emploi

Mais, même si nous arrivons à comprendre, nous ne pouvons les excuser.

Le Comité ne peut pas prendre le risque d'intégrer des militaires rengagés sur lesquels l'armée a de toutes façons eu un impact.

Mais il est ouvert à tous les engagés qui remettraient en cause l'institution militaire, et seraient prêts à se battre pour l'obtention des droits démocratiques, avec le soutien des organisations syndicales.

Nous devons discuter avec eux, les rendre solidaires de nos revendications et défendre les leurs (résiliation automatique de lien, etc...)

Plus nombreux, plus forts, nous pourrons alors enrayer les interventions de l'armée contre les travailleurs et les populations.

TOUS UNIS FACE A LA HIERARCHIE !

Nous saluons la sortie du 2° numéro du journal du Comité de Marins de Lann-Bih oué.

Ce comité, est soutenu par les syndicats et partis de gauche de Lorient. Nous lui souhaitons une longue vie !

Marins de Brest, Marins de Lorient, MEME COMBAT !

SOLIDARITE !

SOLIDARITE !

SOLIDARITE !



TUNISIE

LE 27 janvier 1980, un groupe de " *bandits, commando lybien ?*" (terme donné par les médias tunisiennes), attaque la ville de GAFSA en Tunisie.

Son but: renverser un gouvernement ébranlé par la force de l'opposition.

Dans la nuit du dimanche au lundi 28, 3 navires de guerre français (*Colbert, Vendéen, Uruguay-Trouin*) quittent sans délais le port de Toulon, portant la marque du Vice-Amiral *Casteljac*. Ils ont " *pris du champ et croisent dans la partie orientale du Bassin méditerranéen - Crête ?*" (selon le journal *Le Monde* citant des sources gouvernementales)

CECI EST FAUX ! EN REALITE , ILS N'ONT PAS QUITTE LE GOLF DE GABES !

L'envoi par Paris de bâtiments de guerre dans le golf de Gabès paraît hors de proportion avec la dimension que le gouvernement tunisien lui même donne aux troubles de Gafsa.

IMPORTANT : il n'existe pas d'accord de défense entre la France et la Tunisie, mais seulement des accords de coopération militaire portant sur la formation des personnels militaires.

HORS , " *la France n'a pas à être gênée d'être intervenue militairement à la demande du gouvernement tunisien* " - déclaration de Jobert, ancien ministre des Affaires Etrangères sous Pompidou.

Selon le journal " *Tribune Juive*", " *un certain Colonel Bruno et ses troupes aurait participé au nettoyage des Souks et de la ville de Gafsa (souks pour tant favorables à l'action du commando lybien)*"
De plus, mais ce n'est pas prouvé, le 11^e Régiment de Parachutistes, à l'aide de Transall aurait pu participer à cette action

NON A L'INGERENCE MILITAIRE FRANCAISE A L'ETRANGER !

TROUPES FRANCAISES HORS D'AFRIQUE !

Philippe BOUVERGNE est mort

Mort chez son oncle dans la région parisienne le vendredi 22 février 1980, soit quelques semaines après son incorporation sous le pavillon de la marine nationale.

Le 4 février 1980, jour de l'incorporation, l'apprenti matelot Philippe BOUVERGNE présente aux dires du corps médical une évidente insuffisance pondérale: en clair, il pèse 45 kgs. Mais pour le médecin du C.F.M. de Brest, il est tout simplement APTE !

Dans la semaine du 18 au 22 février 1980, affligé d'une toux rauque et grasse, il se rend à l'infirmerie. Son état n'inspire tout de même pas confiance aux "médecins" militaires.

Il demandera quand même la permission de sortir à l'Aspirant. Celui-ci, désireux d'écartier toute responsabilité (présentiment ou prémonition ?) se rend chez le médecin major pour obtenir une décharge (accordée ?).

Dans son rapport au médecin général des Armées, le médecin-major du C.F.M. s'explique : " par souci d'humanité, j'ai laissé sortir le jeune Bouvergne afin de ne pas donner une image répressive de l'armée" (raison officielle); ainsi il n'y a plus de malade, donc plus besoin d'infirmier ni médecin de garde au C.F.M. (raison officieuse).

A cela s'ajoutent des rapports truqués faisant référence à des fiches de température jetées à la poubelle.

La conclusion de ce drame est que le Matelot Philippe BOUVERGNE est mort le soir même de sa sortie du C.F.M.

Messieurs les Médecins (s'il est encore possible de vous appeler ainsi), qu'est-ce, sinon de la non-assistance à personne en danger de mort ?

VOUS AVEZ PUREMENT ET SIMPLEMENT CONDAMNE A MORT PHILIPPE BOUVERGNE !

Les organisations suivantes soutiennent "TONNERRE DE BREST" et les revendications qu'il défend auprès des marins : C.G.T., C.F.D.T., F.E.M., P.S., U.D.B., P.S.U., L.C.R.